



Bruxelles, le 21 décembre 2020
(OR. en)

14313/20
OJ CRP2 49

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

22 décembre 2020 (16:00)

Format 1+1 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
Approbation des points "I" figurant en annexe

Points avec débat (II)

Affaires générales

2. Négociations UE-Royaume-Uni
État d'avancement
3. COVID-19 - coordination de l'UE¹
Échange de vues

Affaires étrangères

4. (évent.) Accord global sur les investissements UE-Chine
État d'avancement

Affaires économiques et financières

5. Règlement établissant une facilité pour la reprise et la résilience
Confirmation du texte de compromis final en vue d'un accord



14310/20
+ ADD 1 + ADD 2

Divers

¹ À titre exceptionnel, en présence des États associés à l'espace Schengen.

Points sans débat (I)

Affaires étrangères

- | | | |
|----|---|---|
| 6. | Voisinage méridional/priorités du partenariat: Projets de lettres aux pays du voisinage méridional
<i>Approbation</i>
<i>Décision de recourir à la procédure écrite</i> |  14234/20
MAMA
MED |
| 7. | Décision du Conseil concernant l'engagement de fonds provenant de remboursements au titre de la facilité d'investissement ACP sur des opérations effectuées dans le cadre des 9 ^e , 10 ^e et 11 ^e Fonds européens de développement
<i>Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption</i> |  14280/20
 13990/20
ACP |

-
- | | |
|--|--|
|  | Première lecture |
|  | Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil) |
|  | Sur la base d'une proposition de la Commission |
-